

Extrait du PV d'AG

A.DN. NOTAIRES ASSOCIES

Société par actions simplifiée

Au capital de 171506.25 EUROS

Siège social : 25 , rue Carnot - BRIEY à VAL DE BRIEY (54150)

Immatriculée au RCS de VAL DE BRIEY : 308951920

Numéro SIRET : 308951920

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
LE QUATRE AVRIL,
A 16 heures 30 minutes.

Les associés de la société dénommée A.DN. NOTAIRES ASSOCIES, Société par actions simplifiée au capital de 171 506,25 € divisé en 1125 actions, ayant son siège social à VAL DE BRIEY (54150), 25, rue Carnot - BRIEY identifiée au SIREN sous le numéro 308951920 et immatriculée au RCS de VAL DE BRIEY, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à VAL DE BRIEY sur convocation faite par le président par voie électronique conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée générale est présidée par Maître Grégoire JANNOT, en sa qualité de président de ladite société.

Est désigné comme secrétaire : Maître Olivier ARRICASTRES.

Une feuille de présence, ci-après annexée, a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

ASSOCIES

1) Monsieur Olivier Henri **ARRICASTRES**, notaire, demeurant à MARLY (57155), 51 clos des Acacias,

Né à POMPEY (54340), le 31 mars 1965.

Epoux de Madame Marie-Josèphe Anne ADAM,

Marié à la mairie de NANCY (54000), le 29 juin 1996.

Soumis au régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Yves MARTIN Notaire à NANCY (54000), le 14 juin 1996, préalablement à leur union.

Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité française.

Représentant une action (1) action sur un total de 1125.

2) Monsieur Stéphane Christian François **LHOMME**, notaire, demeurant à MARLY (57155), 1, clos des Lilas,

Né à METZ (57000), le 1er juin 1965.

Epoux de Madame Joanne Madeleine FOURNY,

Marié à la mairie de RAMATUELLE (83350), le 11 novembre 2011.

Soumis au régime de la communauté universelle aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Me SIMON Jean-Michel Notaire à VIGY (57640), le 1er octobre 2011, préalablement à leur union.

Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité française.

Représentant une (1) action sur un total de 1125.

3) Monsieur Grégoire Nicolas Marie **JANNOT**, notaire, demeurant à LE BAN SAINT MARTIN (57050), 39, rue de la Côte,

Né à THIONVILLE (57100), le 28 janvier 1983.

Célibataire.

Non soumis à un pacs ou partenariat,

De nationalité française.

Représentant une (1) action part sur un total de 1125.

4) Monsieur Yves **LACOSTE**, notaire, demeurant à BOUZONVILLE (57320), 16, rue Sainte Marie,

Né à METZ (57000), le 10 février 1974.

Divorcé de Madame Gwenaëlle **MADEC**, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de METZ le 2 avril 2019, et non remarié.

Partenaire de Madame Martine Gabrielle Jeanine MASSONET, aux termes d'un pacte civil de solidarité, reçu par Maître Grégoire JANNOT, notaire à VAL DE BRIEY (54150), en date du 14 octobre 2019.

Pacsé sous le régime de la séparation des patrimoines.

De nationalité française.

Représentant une (1) action sur un total de 1125.

5) Mademoiselle Marine **COCCIALE**, notaire, demeurant à MARLY (57155), 43 Les Hameaux du Bois,

Née à METZ (57000), le 26 juin 1992.

Célibataire.

Partenaire de Monsieur Pierre-Henri DAUSSY, aux termes d'un pacte civil de solidarité en date du 24 décembre 2021 et enregistré au service de l'état civil de la mairie de MARLY (57155), le 24 décembre 2021.

Pacsé sous le régime de la séparation des patrimoines.

De nationalité française.

Représentant une (1) action sur un total de 1125.

6) Mademoiselle Frédérique Marie **DESPINETTE**, notaire, demeurant à METZ (57000), 1, rue Gisors,

Née à BRIEY (54150), le 8 décembre 1990.

Célibataire.

Partenaire de Monsieur Yann Pierre FAVENNEC, aux termes d'un pacte civil de solidarité en date du 12 décembre 2024 et enregistré au service de l'état civil de la mairie de METZ (57000), le 12 décembre 2024.

Pacsé sous le régime de la séparation des patrimoines.

De nationalité française.

Représentant une (1) action sur un total de 1125.

7) Mademoiselle Marine Annaëlle Christine **GUEUDIN**, notaire, demeurant à SAINT-JULIEN-LES-METZ (57070), 2 C rue Henri Dunant,

Née à METZ (57000), le 7 août 1990.

Célibataire.

Partenaire de Monsieur Rémi MUNIER, aux termes d'un pacte civil de solidarité en date du 13 février 2025 et enregistré au service de l'état civil de la mairie de SAINT-JULIEN-LES-METZ (57070), le 13 février 2025.

Pacsée sous le régime de la séparation des patrimoines.
De nationalité française.
Représentant une (1) action sur un total de 1125.

8) La société dénommée **ADN HORIZONS**, Société par actions simplifiée au capital de 4000 EUROS, ayant son siège social à VAL DE BRIEY (54150), 25, rue Carnot, BRIEY, identifiée au SIREN sous le numéro 951039460 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VAL DE BRIEY.
Représentant mille cent dix-huit (1118) actions sur un total de 1125.

Formant la totalité du capital social.

PRESENCE - REPRESENTATION

- Monsieur Olivier **ARRICASTRES** est ici présent.
- Monsieur Stéphane **LHOMME** est ici présent.
- Monsieur Grégoire **JANNOT** est ici présent.
- Monsieur Yves **LACOSTE** est ici présent.
- Mademoiselle Marine **COCCIALE** est ici présente.
- Mademoiselle Frédérique **DESPINETTE** est ici présente.
- Mademoiselle Marine **GUEUDIN** est ici présente.
- La société **ADN HORIZONS** est ici représentée par Maître Grégoire JANNOT, également associé, Président de ladite société, **AGISSANT** aux termes des pouvoirs qui lui ont été conférés par les statuts.

Le président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; ainsi, l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

DIRECTION GENERALE

- Nomination de Maître Marine GUEUDIN en qualité de directrice générale.

POUVOIRS

- Approbation des pouvoirs donnés à Maître Grégoire JANNOT, avec faculté de délégation et de substituer, à l'effet d'effectuer toutes opérations nécessaires à la mise en œuvre desdites résolutions, de signer tous actes sous signature privée ou authentiques et tous documents relatifs aux résolutions adoptées.

DELIBERATIONS

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- les statuts à jour de la société ;

Handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page, including a large signature on the left and several smaller ones on the right.

- la feuille de présence ;
- le texte des résolutions soumises au vote.

Le président indique que, conformément aux dispositions réglementaires, tous les documents nécessaires à l'information des associés ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et déclare la discussion ouverte. Diverses explications sont échangées entre les membres de l'assemblée et le président répond aux questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

RESOLUTIONS

1)

2) RESOLUTION CONCERNANT LA DIRECTION GENERALE

La nomination de Maître Marine GUEUDIN en qualité de directrice générale est soumise au vote de l'assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouvelle directrice générale : Maître Marine GUEUDIN, pour une durée illimitée.

3)

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom of the page. There is a large, stylized signature on the left, followed by several smaller initials and signatures, including one that appears to be 'H. F.' and another that looks like 'NG'.

in G D 2 NG H.

4) RESOLUTION CONCERNANT LES POUVOIRS

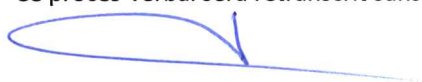
Tous pouvoirs sont donnés à Maître Grégoire JANNOT, à l'effet d'effectuer toutes opérations nécessaires à la mise en œuvre desdites résolutions, de signer tous actes sous signature privée ou authentiques et tous documents relatifs aux résolutions adoptées et d'accomplir toutes les formalités légales avec faculté de se substituer et avec faculté de délégation en cas d'empêchement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins une voix (abstention).

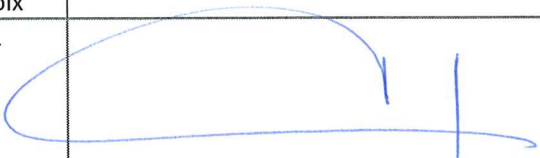
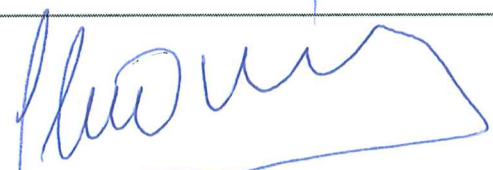
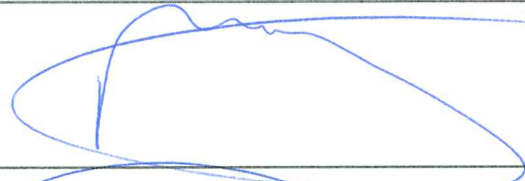
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 16 heures 35 minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et tous les associés ou leurs mandataires.

Ce procès-verbal sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

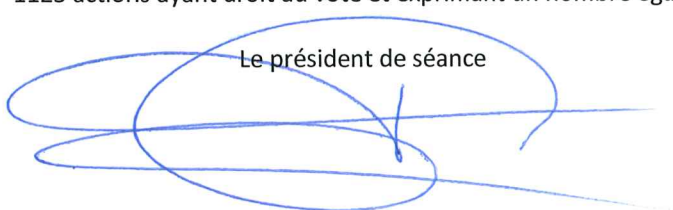


A.DN. NOTAIRES ASSOCIES - Société par actions simplifiée
 Au capital de : 171 506,25 € - Siège social : 25, rue Carnot - BRIEY à VAL DE BRIEY (54150)
 Immatriculée au RCS de VAL DE BRIEY : 308951920
Feuille d'émargement à l'Assemblée Générale extraordinaire du 4 avril 2025

Nom, prénom des associés ou mandataires	Nombre d'actions	Nombre de voix	Signature
- ARRICASTRES Olivier	une action (1)	1	
- LHOMME Stéphane	une (1) action	1	
- JANNOT Grégoire	une (1) action	1	
- LACOSTE Yves	une (1) action	1	
- COCCIALE Marine	une (1) action	1	
- GUEUDIN Marine	une (1) action	1	
-DESPINETTE Frédérique	une (1) action	1	
- JANNOT Grégoire, représentant la SAS ADN HORIZONS	mille cent dix-huit (1118) actions	1118	
Total	1125	1125	

Certifiée exacte, il résulte de la présente feuille d'émargement que 8 associés étaient présents ou représentés, porteurs de 1125 actions ayant droit au vote et exprimant un nombre égal de voix.

Le président de séance



Le secrétaire de séance

